



Monsieur le Président
Emmanuel Macron
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 12 mai 2021

Monsieur le Président,

Depuis le début du mois d'avril, de nombreux affrontements ont eu lieu entre les citoyens palestiniens de Jérusalem d'une part, et les colons israéliens et la police israélienne d'autre part. Ces heurts ont fait 90 blessés dans les secteurs de Sheikh Jarrah, de la porte de Damas et de Bab Al-Zahra. Vendredi, on comptait 175 blessés côté palestinien. Les violences se multiplient dans le reste de la Cisjordanie.

Ces tensions sont le fait de la mobilisation contre l'éviction de quatre familles palestiniennes du quartier de Sheikh Jarrah au profit de colons israéliens, prévue ce mois de mai.

Sheikh Jarrah est situé à Jérusalem-est. Cette portion de la ville est considérée comme territoire occupé par l'ONU. Rappelons que la résolution 478 du Conseil de sécurité des Nations unies présente l'annexion par Israël de cette partie de Jérusalem comme une violation du droit international. Ainsi donc, Israël ne peut confisquer de propriété privée sur ce territoire occupé.

C'est pourquoi l'ONU a exhorté ce vendredi 7 mai Israël à mettre fin à toute expulsion forcée de Palestiniens à Jérusalem-Est, avertissant que ces actions pourraient constituer des « *crimes de guerre* ».

Nombre de pays se sont opposés à ce déferlement de violence contraire au droit international. La France s'honorerait à suivre la même voie.

C'est pourquoi il nous paraît essentiel et urgent que la France engage dès à présent une action diplomatique d'envergure pour rappeler aux autorités israéliennes le droit des Palestiniens de vivre à Jérusalem-Est, dans le respect des conventions internationales.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Éliane Assassi, Sénatrice de Seine-Saint-Denis ; **Clémentine Autain**, Députée de Seine-Saint-Denis ; **Esther Benbassa**, Sénatrice de Paris ; **Ugo Bernalicis**, Député du Nord ; **Pascal Bois**, Député de l'Oise ; **Céline Brulin**, Sénatrice de Seine-Maritime ; **Marie-George Buffet**, Députée de Seine-Saint-Denis ; **André Chassaigne**, Député du Puy-de-Dôme ; **Mireille Clapot**, Députée de la Drôme ; **Laurence Cohen**, Sénatrice du Val-de-Marne ; **Éric Coquerel**, Député de Seine-Saint-Denis ; **Cécile Cukierman**, Sénatrice de la Loire ; **Yves Daniel**, Député de Loire-Atlantique ; **Ronan Dantec**, Sénateur Loire-Atlantique ; **Jean-Pierre Decool**, Sénateur du Nord ; **Monique de Marco**, Sénatrice de Gironde ; **Pierre Dharréville**, Député des Bouches-du-Rhône ; **Frédérique Dumas**, Députée des Hauts-de-Seine ; **Laurence Dumont**, Députée du Calvados ; **Nadia Essayan**, Députée du Cher ; **Elsa Faucillon**, Députée des Hauts-de-Seine ; **Jacques Fernique**, Sénateur Bas-Rhin ; **Fabien Gay**, Sénateur de Seine-Saint-Denis ; **Guillaume Gontard**, Sénateur de l'Isère ; **Michelle Greaume**, Sénatrice du Nord ; **Brahim Hammouche**, Député de Moselle ; **Bruno Joncour**, Député des Côtes d'Armor ; **Chantal Jourdan**, Députée de l'Orne ; **Régis Juanico**, Député de la Loire ; **Hubert Julien-Laferrrière**, Député du Rhône ; **Marietta Karamanli**, Députée de la Sarthe ; **Anissa Khedher**, Députée du Rhône ; **Sonia Krimi**, Députée de la Manche ; **Jérôme Lambert**, Député de la Charente ; **Mohamed Laqhila**, Député des Bouches-du-Rhône ; **Pierre Laurent**, Sénateur de Paris ; **Jean-Paul Lecoq**, Député de Seine-Maritime ; **Jean-Luc Mélenchon**, Député des Bouches-du-Rhône ; **Sébastien Nadot**, Député de Haute-Garonne ; **Danièle Obono**, Députée de Paris ; **Pierre Ouzoulias**, Sénateur des Hauts-de-Seine ; **Stéphane Peu**, Députée de Seine-Saint-Denis ; **Raymonde Poncet**, Sénatrice du Rhône ; **Adrien Quatennens**, Député du Nord ; **Richard Ramos**, Député du Loiret ; **Gilbert Roger**, Sénateur de Seine-Saint-Denis ; **Gwendal Rouillard**, Député du Morbihan ; **Fabien Roussel**, Député du Nord ; **Daniel Salmon**, Sénateur Ille-et-Villaine ; **Pascal Savoldelli**, Sénateur du Val-de-Marne ; **Aurélien Taché**, Député du Val d'Oise ; **Sophie Taillé-Polian**, Sénatrice Val-de-Marne ; **Marie Tamarelle-Verhaeghe**, Députée de l'Eure ; **Jean-Claude Tissot**, Sénateur de la Loire ; **Sylvie Tolmont**, Députée de la Sarthe ; **Cécile Untermaier**, Députée de la Saône-et-Loire ; **Boris Vallaud**, Député des Landes ; **Marie-Claude Varailles**, Sénatrice de Dordogne ; **Michèle Victory**, Députée de l'Ardèche.